



1

Evocation de sa situation de handicap auprès du service scolarité, du référent handicap ou de l'assistante sociale avant l'entrée en formation ou en cours d'année (écoute et information)



2

Rencontre avec un médecin (préconisation éventuelle d'aménagements)



3

Mise en place d'aménagement des études et des examens si nécessaire



4

Accompagnement vers l'emploi



Référent Handicap ISAE-SUPAERO

Laurence Ballarin

laurence.ballarin@isae-supaero.fr

Bureau 02.013

05 61 33 89 88

À l'ISAE-SUPAERO,
*nous étudions ensemble
dans la diversité*